

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mil dix-huit

Le 19 février

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur BARDET Guy, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13 février 2018

Présents : MM. BARDET Guy, GARBE Alain, Patrick MAROT, PUPUNAT Paul,
PONTHUS Franck,

Absent : néant

Excusée : GLAS-PEROTTO Laurence, RAY Agnès

Secrétaire de séance : GARBE Alain

OBJET : AMENAGEMENT DE LA FORET DE BOLOZON POUR LA PERIODE DE 2015 A 2044

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établie par l'Office Nationale des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.143-1 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DECIDE de valider le projet d'aménagement présenté de 2015 à 2044 et de voir les besoins suite au programme de travaux proposés.

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Guy BARDET

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture

Le 26 Feb 2018
Publié ou notifié le 20/02/2018



REÇU LE

26 MARS 2018

A LA SOUS-PREFECTURE DE
NANTUA (AIN)